

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

J.-E. DUCHESNE,
Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 22 avril 1899

La fête de Monsieur le Supérieur

C'est bien là une fête de famille, une vraie fête du cœur.

Dans nos établissements ecclésiastiques, grâce à Dieu, le supérieur n'est pas précisément un maître, ni simplement un chef d'administration ; c'est un père, dont l'âme vraiment sacerdotale, formée à l'école de Jésus-Christ, débordante de charité pour les petits enfants que le Divin Maître aimait tant. Ce n'est point le mercenaire, mais le bon pasteur qui donne littéralement sa vie pour ceux que le Père Céleste lui a confiés.

Aussi nos enfants le sentent bien, et il faut voir avec quel empressement et quel entrain ils saisissent les occasions qui leur sont offertes, de témoigner leur gratitude pour les attentions vraiment paternelles dont ils sont l'objet.

Cette année, la fête de Monsieur l'abbé Huard a été célébrée d'une façon absolument remarquable, et, il faut le dire à la louange de nos sociétés littéraires et musicales, et de leurs infatigables directeurs, la soirée du 12 du courant, surtout, a eu un incontestable succès.

« Acteurs, chantres et musiciens, dit la *Défense*, tous ont été à pleine hauteur de leur tâche, tous ont exécuté brillamment leurs rôles, tous méritent d'enthousiastes félicitations. Honneur, hommage à tous... La salle, très grande, était trop petite pour l'assistance très nombreuse. Celle-ci s'est retirée on ne peut plus satisfaite du séminaire, des maîtres et des élè-

ves, des exécutants, de tout ce qu'elle a vu et entendu. La petite ville de Chicoutimi est une privilégiée ; elle a lieu d'être fière d'une institution qui ne le cède à aucune du genre, et qui sait allier les qualités pratiques de la bonne éducation moderne à un enseignement qui forme des esprits virils. »

Nous sommes heureux d'offrir, en passant, à la *Défense*, au *Progress du Saguenay* et au *Protecteur*, nos sincères remerciements pour leurs bonnes paroles. Que le public de Chicoutimi, toujours si sympathique au séminaire, veuille bien aussi croire à notre gratitude pour l'empressement qu'il a mis à venir en foule témoigner de son estime et de son attachement à notre vénéré supérieur.

Le lendemain, Monsieur le Supérieur célébrait la messe de communauté, et le tout se terminait par un grand congé et le goûter traditionnel.

Ad multos annos.

Notre éminent confrère, l'honorable M. Chapais, directeur du *Courrier du Canada* et conseiller législatif pour la division électorale à laquelle nous appartenons vient de recevoir de l'université Laval le diplôme de Docteur ès lettres. Nous le prions d'agréer nos félicitations pour cet honneur qu'appelaient son beau talent d'écrivain et d'orateur.

Il y a déjà assez longtemps, les propriétaires de l'*Oiseau-Mouche* avaient donné instruction d'envoyer le journal, à titre gracieux, aux classes supérieures de tous les collèges de la Province. Par un malentendu que nous ne savons comment expliquer, et à notre grand regret, cette décision n'a pourtant pas été mise à exécution. Si MM. les directeurs des collèges ne s'y opposent point, nous allons, pour de bon, cette fois, nous mettre en communication avec les "classes dirigeantes" des communautés scolaires du pays.

Inutile d'ajouter que nous publierions volontiers, autant que le permettrait notre espace assez restreint, les communications, en prose ou en vers, signées ou non, que nous enverraient MM. les étudiants, mais toujours—on comprend pourquoi—suivant le bon plaisir des autorités collégiales.

COUP D'OEIL DU CÔTÉ D'OTTAWA

Nos législateurs canadiens font grand assaut d'éloquence, depuis

un mois et plus. Mais que parlent-ils d'éloquence ! Qu'en peut-on savoir ? D'après tel journal libéral, es orateurs de son parti politique créent des chefs-d'œuvre oratoires chaque fois qu'ils ouvrent la bouche, tandis que les orateurs du parti adverse ne savent ce qu'ils disent et ne font qu'endormir les gens ; d'après tel journal conservateur, c'est la même chose, mais en sens inverse. En sorte que voilà les mêmes députés qui sont proclamés en même temps de très grands orateurs et des parleurs vulgaires. Nous sommes bien avancés ! La morale, c'est qu'il est bien difficile, pour des gens peu sorciers de leur nature, de se faire une idée exacte de la valeur de l'éloquence parlementaire chez nos compatriotes. Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est, je crois, d'attendre le jugement impartial de l'histoire pour se former une conviction là-dessus.—Il est vrai que nous serons à quatre ou six pieds sous terre, quand l'histoire, de sa voix grave et solennelle, prononcera ses jugements.

La réforme du Sénat ! Nous n'avons rien à voir, ici, dans le caractère politique du projet gouvernemental que l'on a annoncé. Mais on ne saurait nous interdire de nous en occuper au point de vue national.

Il serait donc question, paraît-il, d'amender la Constitution de telle manière que, en cas de désaccord sur une question, le Sénat et la Chambre des Communes seraient réunis en une sorte de congrès qui rendrait une décision finale. Cela équivaldrait à l'annihilation de l'influence du Sénat, lequel est pourtant notre plus sûre garantie, pour notre province de Québec.

Aux Communes, nous n'aurons toujours que nos 65 députés, quand même cette assemblée se composerait de trois ou quatre cents membres, comme il arrivera peut-être plus tard ; c'est-à-dire que notre part d'influence, dans cette Chambre, ira toujours en diminuant. Dans le Sénat, au contraire, où le nombre de nos représentants égalera toujours celui d'Ontario, nous sommes plus assurés de conserver une position moins disproportionnée ; et il pourra se rencontrer des occurrences où cet état de choses sera la sauvegarde